

## **MODIFICATION DU CONTRAT DE LIQUIDITE CONTRACTE AVEC LA SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société ORAPI à la Société de Bourse Gilbert Dupont, il a été procédé à un apport complémentaire de 20 000 € en date du 23 janvier 2008

Il est rappelé que lors du bilan semestriel du 31 décembre 2007, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions ORAPI : 5 542 titres
- Solde en espèce du compte de liquidité : 67 594.88 €